

23/10 2006 11:16 FAX 0231841786

BLANGYPTELEVEQUEINTERCOM

003

Département du CALVADOS  
Arrondissement de LISIEUX  
Canton de Pont-l'Evêque  
Commune de  
**CLARBEC**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Courrier Arrivé

014 2006

Communauté de Communes  
BLANGY - PONT L'EVÊQUE - INTERCOM

Séance du 18 août 2006

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	7	7

Date de la convocation:  
31/07/08

Date d'affichage:  
18/08/08

Objet de la délibération:  
ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

22 AOUT 2008

Le 18 août 2006, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean ELIE, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS :** Messieurs et Mesdames ELIE Jean, MOUTIER Jean, DECAP Françoise, BARASSIN Christine, LHOMMET Gérard, PICARD André, LANGIN William

**ABSENTS excusés :** MM. DUROS Jean, BECMONT Patrick, DOSSIN André, GUITTET Philippe.

**SECRETARE :** M. LANGIN William

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le zonage d'assainissement de la commune, établi par SOGETI INGENIERIE.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide de retenir la solution communale suivante :

**ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF SUR LA TOTALITE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire de la commune présente ensuite au Conseil Municipal les avantages de mettre en commun l'enquête publique des plans de zonages des Communes de la Communauté de Communes :

- > meilleure prestation technique et compréhension des habitants ;
- > délai plus rapide ;
- > économie de gain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de confier à la Communauté de Communes de Blangy - Pont l'Evêque, l'organisation de l'enquête publique des plans de zonage.

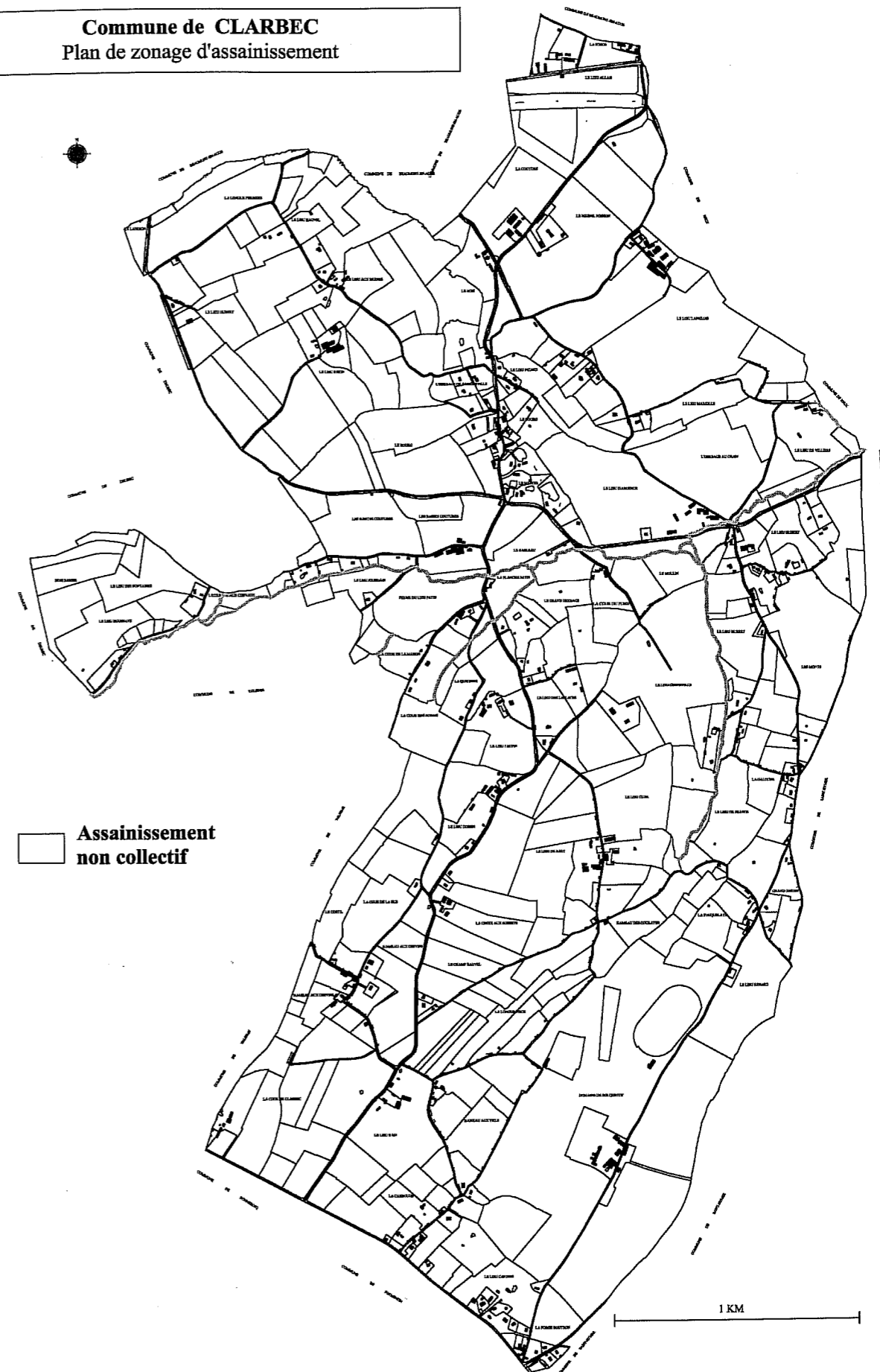
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé tous les membres présents.



Le Maire,

J. Elie

**Commune de CLARBEC**  
**Plan de zonage d'assainissement**



REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2020